



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4071052

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/04/2024 10H39 C:005360 I:15972
V/REF : 939698
V/Email reçu le Jeudi 18/04/2024 a 10H39

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 02841
IMMEUBLE : BOCAGE 1 -2841
3/9/15, RUE DES MARRONNIERS
.
69960 CORBAS

Vaulx en Velin, le 19 Juillet 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N9 MARRONNIERS -
MME CASSAR - 06 66 00 15 82
MME LEON - 04 78 00 08 01
MME SOULI - 06 0987 57 81
MR INDIANA - 06 59 65 01 30

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REMPLACEMENT DE LA BATTEUSE DES BOITE AU LETTRE
(BATTEUSE AVEC CYLINDRE 5 GOUPILLES POUR BOITES AUX LETTRES)

Donneur d'ordre : Mme F. KAID-AMEUR

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 19/04 A 15H30 :
PREPARATION DE CHANTIER

LE 23/04 A 14H15 :
INTERVENTION A PARTIR DE 4 BOITES AUX LETTRES
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE 4 SERRURES
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

LE 24/04 A 11H45 :
RESTITUTION DES CLES AU LOCATAIRES CORRESPONDANT

LE 25/04 A 15H30 :
RESTITUTION DES CLES A MME LEON

OBSERVATIONS : IB AB Email envoyé le 21/06/24 a 10H15 Mme D. CHAMBLAS

DT LCOMPTER Email envoyé le 24/04/24 a 17H39 Mme F. KAID-AMEUR



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4071052

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,88	55,88
4,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	5	50,80	203,20
TOTAL H.T.				259,08
T.V.A. a 10,00%				25,90
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>284,98</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 939698 du 16/04/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Voir liste annexe

Référence de la Demande

N°: 747 204 du 27/03/2024

THCBLTPCI Txv hors contra Boites a lettre Partie cne int. 1

01-EE-2217-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 01/05/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,89	55,89	5,59	61,48
MS00084 Batteuse avec cylindre 5 goupilles pour boites aux lettres, y compris toutes sujétions	4,00	45,72	182,88	18,29	201,17
REPLACEMENT BATTEUSE BAL MME CASSAR - 06 66 00 15 82 MME LEON - 04 78 00 08 01 MME SOULI - 06 0987 57 81 MR INDIANA - 06 59 65 01 30					
Total H.T.				238,77	
Total TVA				23,88	
Total TTC				262,65	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 939698 du 16/04/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 16/04/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
02841-00001-00002-00021 H / Type 3 / 02 Etagé : 02 9 RUE DES MARRONNIERS 69960 CORBAS	MME SOULI Nadia Date entrée: 01/10/2015	Fixe : 06.09.87.57.81
02841-00001-00002-00053 H / Type 4 / 05 Etagé : 05 9 RUE DES MARRONNIERS 69960 CORBAS	MR INDIANA Miguel Date entrée: 08/06/2012	Fixe : 06.59.65.01.30
02841-00001-00002-00062 H / Type 2 / 06 Etagé : 06 9 RUE DES MARRONNIERS 69960 CORBAS	MME LEON Marie Date entrée: 01/06/2012	Fixe : 04.78.00.08.01 Portable: 07.78.87.86.17
02841-00001-00002-00063 H / Type 4 / 06 Etagé : 06 9 RUE DES MARRONNIERS 69960 CORBAS	MR EUGENE Emmanuel MME CASSAR Christelle Date entrée: 01/08/2015	Fixe : 06.66.94.91.20

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **9 RUE DES MARRONNIERS 69960 CORBAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **18/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 939698